

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 26 mai 2015

CP2015_05_36
id. 1705

L'an deux mille quinze le vingt six mai , les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental ou de son représentant. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote :

M. ALBUGUES, M. ASTRUC, Mme BAREGES, M. BEQ, M. BESIERS, Mme CABOS, Mme DEBIAIS, M. DEPRINCE, M. DESCAZEAUX, Mme FERRERO, M. HENRYOT, Mme JALAISE, Mme LE CORRE, M. MARDEGAN, Mme MAURIEGE, Mme NEGRE, Mme RIOLS, Mme SARDEING-RODRIGUEZ, M. WEILL

**FONDS DÉPARTEMENTAL D'INTERVENTION TOURISTIQUE
"PLAN DE SOUTIEN TOURISME AVENIR"
MODERNISATION DE CAMPINGS PRIVÉS CLASSÉS
MONSIEUR HENCKES
CAMPING "GARGANVILLAND" À GARGANVILLAR**

Par délibération en date du 22 décembre 1982, le Conseil Général a créé le Fonds d'Intervention Touristique.

Dans sa séance du Budget Primitif du 13 mars 2012, l'Assemblée Départementale a délibéré sur le nouveau plan départemental de soutien à l'économie touristique "Tourisme Avenir".

Ce nouveau plan départemental repose sur trois axes :

. la construction et le développement des lignes d'offres et de produits touristiques sur les territoires par la mise en place d'équipements structurants (pôles touristiques autour de l'eau, itinérance, sites de visite) ;

. la poursuite et le renforcement du développement qualitatif de l'offre et de l'organisation : qualification des hébergements (hébergements touristiques, plus-produits) ;

. l'action touristique dans le cadre de l'aménagement du territoire (signalisation touristique, structuration des Offices de Tourisme).

Les modalités d'octroi des aides à l'hôtellerie de plein air sont les suivantes :

* l'opération doit correspondre à des travaux de modernisation des blocs sanitaires et blocs communs permettant leur mise aux normes en matière d'hygiène et de sécurité incendie pour l'accession ou le maintien à un classement 3 étoiles minimum,

* les équipements doivent avoir plus de 10 ans.

Le taux de subvention départementale est fixé à :

30 % du montant H.T. des travaux dans la limite d'une dépense subventionnable plafonnée à 25 000 € HT.

Le comité technique du Fonds Départemental d'Intervention Touristique "Plan de Soutien Tourisme Avenir" s'est réuni le 10 mars 2015 en vue d'examiner le dossier suivant.

Monsieur HENCKES – SARL Merapindo : modernisation du camping "Garganvilland" à Garganvillar - TOU00887

Monsieur et Madame Henckes ont racheté en 2012 le camping situé sur la commune de Garganvillar, actuellement classé 2 étoiles pour 100 emplacements. Ils ont depuis réalisé de nombreux travaux d'aménagement des espaces extérieurs : espaces ludiques, piscine avec toboggans, parcours autour du lac, requalification de l'entrée du camping, signalétique.

Le projet des propriétaires, après une première année d'exploitation, est d'accéder à un classement 3 étoiles. Après une expertise de la Fédération Régionale de l'Hôtellerie de Plein-Air, le pré-diagnostic de classement indique que si les espaces extérieurs sont au niveau de qualité 3 étoiles, la priorité est aujourd'hui de moderniser et d'augmenter les blocs sanitaires, critère important dans la grille de classement.

Monsieur et Madame Henckes ont par ailleurs entrepris une démarche de mise en marché de leur structure, via un site de réservation international, et ils multiplient les partenariats commerciaux et promotionnels.

Le classement 3 étoiles leur permettrait d'adhérer au label national "Camping Qualité", et de proposer une prestation conforme à la demande de clientèles internationales.

Le coût

Le coût de ce projet s'élève à **77 981,32 €** HT et concerne la création de nouveaux blocs sanitaires, des travaux de plomberie, et l'acquisition de divers équipements, décomposé comme suit :

- achat de 4 blocs sanitaires	68 360,00 €
- achat équipements sanitaires	4 509,32 €
- travaux de plomberie	2 112,00 €
- frais de port	3 000,00 €

	77 981,32 €

Le plan de financement

- Autofinancement	70 481,32 €
- Subvention du Conseil Départemental sollicitée	7 500, 00 €

TOTAL	77 981,32 €

C'est donc une aide départementale d'un montant de **7 500 €** correspondant à 30 % du coût HT de l'opération, plafonné à 25 000 € HT pour un classement 3 étoiles qui est sollicitée pour cette opération.

Après examen du dossier, le comité technique du Fonds Départemental d'Intervention Touristique "Tourisme Avenir" :

propose d'accorder une aide départementale d'un montant de **7 500 €** à Monsieur HENCKES pour cette opération de modernisation des sanitaires nécessaire pour satisfaire la clientèle et obtenir un classement 3 étoiles.

Compte tenu de ce qui précède, je vous demanderais de bien vouloir délibérer et me faire connaître votre décision quant à l'octroi de la subvention départementale sollicitée.

Je vous précise que cette subvention sera éventuellement prélevée sur les crédits inscrits à cet effet sur l'article **20422** - sous-fonction **94** (CAMP) du budget départemental.

- Autorisation de programme 2015	10 000 €
- Engagement à ce jour	0 €
- Engagement à la présente Commission	7 500 €
- Disponible sur l'exercice 2015	2 500 €

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Départemental du 28 avril 2015 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Vu l'avis du Comité technique du Fonds Départemental d'Intervention Touristique « Plan de Soutien Tourisme Avenir » réuni le 10 mars 2015,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Accorde à M. HENCKES - SARL Merapindo - une subvention départementale d'un montant de 7 500 € pour la modernisation du camping « Garganvilland » à Garganvillar ;
- Impute la dépense correspondante sur les crédits inscrits à l'article 20422, sous-fonction 94 (CAMP) du budget départemental.

Pour l'adoption : 18 voix

Avis contraire : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote : 1 (Mme FERRERO)

Adopté.

Le Président,

Christian ASTRUC

